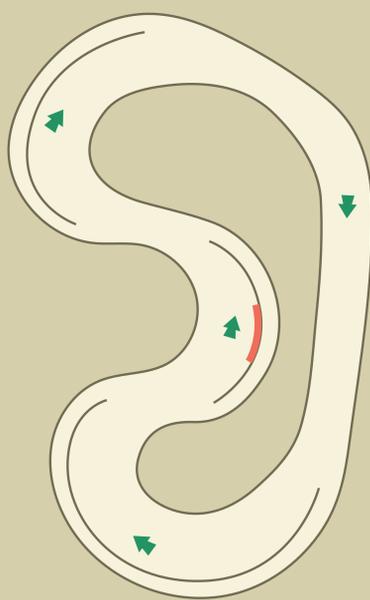


PUMP TRACK DE MATOUR

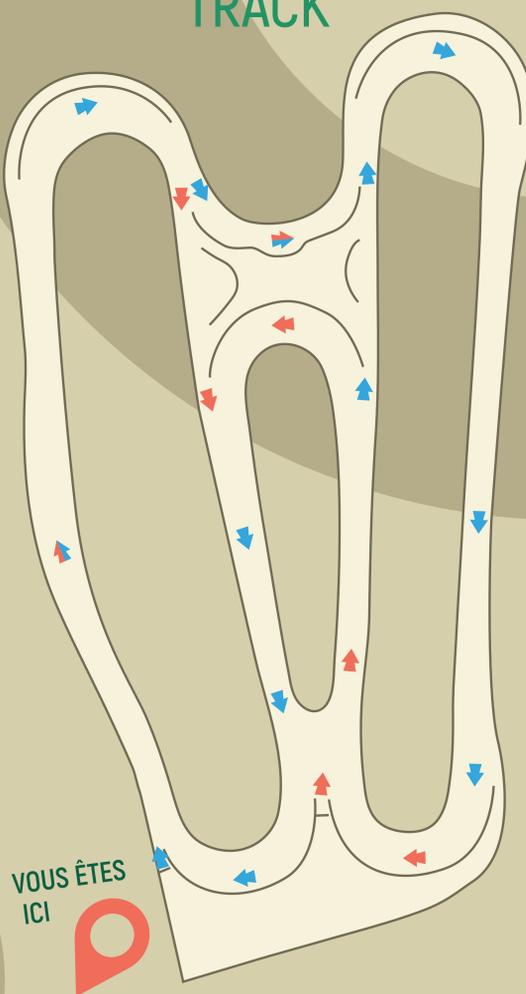
RÈGLEMENT À LIRE AVANT UTILISATION

-  Port du casque obligatoire - Intégral conseillé
Gants, genouillères et coudières fortement conseillés
-  Surveillance d'un adulte obligatoire pour les enfants de - de 13 ans
-  Respecter le marquage au sol, le sens de circulation et les autres utilisateurs
-  Ne coupez pas entre les parcours ni les talus
-  Utilisez un matériel en bon état de fonctionnement
-  Vérifiez que la piste ne comporte pas de débris
-  Faites un premier tour de repérage à vitesse modérée

KID TRACK **-10 ANS**



PUMP TRACK **+10 ANS**



EN CAS DE DÉTÉRIORATION

Prévenir la commune de Matour au

03 85 59 70 20

EN CAS D'ACCIDENT

112

TOUTES
URGENCES

18

POMPIERS

17

POLICE
GENDARMERIE

La commune se dégage de toute responsabilité en cas d'accident

♥ Défibrillateur disponible à la Maison des Associations de Matour